



Les origines des Wallons et des Flamands

Julien Fraipont

► To cite this version:

Julien Fraipont. Les origines des Wallons et des Flamands. L'Annuaire de la Société Liégeoise de Littérature wallone, 1896, pp.31. halshs-00756686

HAL Id: halshs-00756686

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00756686>

Submitted on 23 Nov 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Don de M^e H. BREUIL
18

LES ORIGINES
DES WALLONS ET DES FLAMANDS

PAR

Julien FRAIPONT,

Professeur à l'Université de Liège.

(Extrait de l'*Annuaire de la Société Liégeoise de Littérature wallonne*, de 1896.)



—
LIÈGE

CHARLES DESOER, ÉDITEUR

—
1896



Don de M^e H. BREUIL



LES ORIGINES
DES WALLONS ET DES FLAMANDS

PAR

Julien FRAIPONT,

Professeur à l'Université de Liège.

(Extrait de l'*Annuaire de la Société Liégeoise de Littérature wallonne*, de 1896.)

—
LIÈGE

CHARLES DESOER, ÉDITEUR

—
1896





LES ORIGINES DES WALLONS & DES FLAMANDS

Par JULIEN FRAIPONT,

Professeur à l'Université de Liège.

I.

Il ne peut plus guère être question aujourd'hui de l'existence des races pures en Europe, dans l'acception anthropologique du mot. Mais il y a encore un grand nombre de régions où des anciens types de races prédominent malgré les croisements multiples qui se sont produits à travers les siècles.

Ces types de races, est-il besoin de le dire, ne sont liés en aucune façon aux divisions politiques actuelles des pays de l'Europe. C'est ainsi que les habitants de notre petite Belgique se classent aisément en deux types anthropologiques bien différents : *le type wallon et le type flamand*.

Le *type wallon* est de petite taille, trapu, à tête ronde ; il a le nez large et court, les yeux foncés, les cheveux châtaignes, quelquefois noirs. Il se trouve surtout dans les provinces de Liège, de Namur du Hainaut, du Luxembourg et une partie du Brabant. Nous le rencontrons relativement pur à Liège, au milieu des populations ouvrières locales de nos grandes fabriques

et dans les campagnes sub-urbaines. Ce type se manifeste d'une façon non moins caractéristique parmi les enfants de nos écoles. A Liège et dans les environs, la très grande majorité des enfants du peuple sont relativement trapus, à tête et figure ronde; ils ont le nez petit et légèrement retroussé, les yeux et les cheveux foncés.

D'autre part, le *type flamand* est de plus grande taille; il a la tête allongée, la figure plus étroite et le nez plus long, les mâchoires un peu proéminantes, les cheveux et les yeux clairs. Comparez aussi à nos bambins liégeois les enfants dans les écoles des Flandres et spécialement à Gand. Ils sont en général plus grands à âge égal; ils ont la tête plus allongée, les yeux plus clairs et les cheveux couleur de chanvre, avec une carnation vive. Nous rencontrons surtout ce type dans les deux Flandres, dans la province d'Anvers, dans une partie du Brabant et dans le Limbourg.

Il y a des différences presqu'aussi marquées au point de vue du tempérament et du caractère entre wallon et flamand, mais ce n'est pas la place ici de s'y arrêter.

Evidemment entre ces deux types extrêmes, il y a aujourd'hui place pour des sous-types et bien des formes intermédiaires. On rencontre, en Belgique, des petits blonds à tête ronde, des grands à tête ronde et à cheveux foncés. Nous dirons, avec le Dr Emile Houzé, que ce sont là des métis, des individus qui tiennent des deux types avec prédominance de tel ou tel caractère de l'un ou de l'autre. Ici, c'est la taille,

là la forme de la tête ou la couleur des cheveux et des yeux. Il faut encore faire intervenir comme éléments de complication ou de modification, le métissage avec d'autres formes ethniques, telles que les sémites et d'autres encore plus récentes.

Malgré toutes ces causes qui tendent à effacer les caractères propres aux types wallon et flamand, ils n'en ont pas moins conservé parmi nos populations un cachet d'origine différente que nous allons rechercher, en nous basant sur les données de l'archéologie, de l'anthropologie et de l'histoire. Bien loin, il nous faudra remonter à travers les siècles pour retrouver la souche de nos vieux ancêtres.

On sait que l'ère géologique qui a précédé les temps actuels a reçu des géologues le nom de : *ère quaternaire*. Nous distinguerons dans celle-ci par ordre d'ancienneté :

- 1^o La période du mammouth, correspondant au Quaternaire inférieur ;
- 2^o La période du renne, correspondant au Quaternaire supérieur.

Nous diviserons l'ère actuelle en :

- 1^o La période néolithique ou de la pierre polie;
- 2^o La période de l'introduction des métaux, répondant à l'âge du bronze et l'âge du fer des archéologues ;
- 3^o La période historique.

II.

Tous les restes de plantes et d'animaux qui datent des temps géologiques qui ont précédé

l'ère actuelle, ont été appelés *fossiles*; de même, les hommes qui vivaient pendant le Quaternaire sont aussi considérés comme fossiles.

La plus ancienne race humaine fossile, connue par des restes authentiques, était de petite taille, trapue, aux os massifs. Le crâne étant allongé et très surbaissé (*platydolichocéphale*), avec des arcades sourcilières fort proéminentes; le front bas et fuyant; la région occipitale largement développée, à caractères bien spéciaux et primitifs; les mâchoires légèrement avançantes, l'inférieure récurrente, sans protubérance du menton; le fémur incurvé, formant avec le tibia un angle ouvert en arrière, dans la station verticale. En un mot, le squelette de ces hommes présente un ensemble de caractères d'infériorité qui ne se rencontre pas même chez nos races sauvages actuelles les plus mal partagées.

Réunis par petits groupes, probablement par familles, ces hommes habitaient dans des cavernes. Pour se protéger du froid, ils se couvraient de peaux d'animaux. Leurs instruments de travail et leurs armes étaient de pierre et d'os. Ils choisissaient comme matériaux les pierres les plus dures, chez nous presque toujours le silex. Ils connaissaient l'usage du feu. Ils étaient contemporains des grands mammifères aujourd'hui éteints, auxquels ils faisaient une chasse active.

Le mammouth (*Elephas primigenius*), cet éléphant colossal dont la peau était recouverte d'une épaisse toison, le rhinocéros à fourrure (*Rhinoceros antiquitatis*), l'urus (*Bos primigenius*), l'auroch (*Bison europeus*), le grand cerf

des tourbières (*Megaceros hibernicus*) dont les bois mesuraient plusieurs mètres d'envergure, le renne (*Rangifer tarandus*), le cheval sauvage (*Equus caballus*), le grand ours (*Ursus spelaeus*) et l'hyène des cavernes (*Hyaena crocuta var. spelaea*), étaient leur gibier de prédilection et tombaient dans leurs pièges. Nombreuses sont les grottes en Belgique où l'on a retrouvé les os de ces animaux, brisés par l'homme et représentant les reliefs de ses repas.

Deux squelettes de ces *Primitifs* ont été découverts par MM. Marcel De Puydt et Max Lohest dans une grotte, à Spy, sur l'Orneau, près de Namur. Ce sont là, avec une mâchoire recueillie par M. Edouard Dupont, au Trou de la Naulette, à Furfooz sur la Lesse (Dinant), les plus anciennes reliques des premiers habitants de la Belgique.

Cette race humaine fossile, à caractères si spéciaux, fut appellée par MM. de Quatrefages et Hamy, race de Cannstadt et par Schaaffhausen, race de Neanderthal. Comme l'antiquité du gisement des restes humains dans ces deux localités allemandes est fortement contestée aujourd'hui, il vaudrait mieux l'appeler la race de Spy.

Ce type ne s'est pas complètement éteint. Il réapparaît en Europe par voie atavique et à titre individuel, quelquefois remarquablement pur ou bien altéré par le métissage. Il a été retrouvé dans des sépultures de la période néolithique, dans des tombes de l'âge du bronze et du fer, dans des cimetières chrétiens gallo-romains, du moyen âge et des temps modernes. Ce type est

encore représenté en Australie par des populations clairsemées que l'on rencontre au Sud de Port-Adelaide (1), à Port-Western, à Port-Fairy, à Port-Philippe, à Moreton-Bay (Queensland) (2), dans l'Inde; au milieu de certaines tribus des montagnes de la presqu'île au delà du Gange (3).

de Quatrefages pense que ces *Primitifs* ont émigré en Europe aux débuts des temps quaternaires venant de l'extrême Nord, de la Haute Sibérie, à la suite des grands mammifères, leur gibier, et chassés comme ceux-ci par le froid (4).

Les rares descendants de cette race ont peu contribué dans la suite des temps au peuplement de nos régions. Leur influence ethnique a pour ainsi dire été nulle

III.

Une autre race fossile apparaît en Europe, à la fin de l'époque du mammouth et y règne pendant toute l'époque du renne, c'est-à-dire pendant le Quaternaire supérieur. Quoiqu'elle fut aussi très clairsemée, elle ne tarda pas à se super-

(1) Huxley. — Remarks on the Neanderthal skull (*Nat. hist. Rev.*, no 1, 1864).

(2) de Quatrefages et Hamy. — *Crania ethnica*, p. 42, Paris, 1882.

(3) de Quatrefages. — L'espèce humaine, p. 231, Paris 1886.

(4) de Quatrefages. — Introduction à l'histoire des races humaines, p. 137, Paris 1887.

poser à celle des *Primitifs*, qu'elle absorba en certains points et qu'elle détruisit vraisemblablement en d'autres endroits.

Les hommes qui la représentaient appartenaient à un tout autre type ethnique. Ils étaient de plus grande taille, à tête allongée, mais non déprimée, à front large et haut, à face large et droite, à pommettes saillantes, à mâchoires et menton proéminents, à fémurs dits à colonne, c'est-à-dire avec une ligne apre très développée, à tibia en lame de sabre (platycnémique). Ce qui est tout à fait caractéristique de cette race, c'est la disharmonie du crâne et de la face. Dans toutes les autres races, à un crâne allongé correspond une face étroite, à un crâne arrondi correspond une face large. On dit alors que les crânes sont *harmoniques*. Ici nous avons un crâne allongé avec une face large.

Les représentants de cette race ont reçu des auteurs différents noms. On les a appelés : *Troglodytes*, *Magdaléniens* (La Madeleine, localité de France), *Chasseurs de rennes*, race de *Cro-Magnon* (petite localité de la Dordogne), etc.

Ils avaient des mœurs très semblables à celles des *Primitifs*. Comme eux, ils habitaient des grottes et des abris sous roches; comme eux ils se vêtaient de peaux d'animaux; comme eux ils étaient des chasseurs intrépides; comme eux ils utilisaient la pierre et l'os pour s'en faire des instruments de travail et des armes. Ils avaient de plus que les *Primitifs*, des goûts artistiques développés et ils nous ont laissé de nombreuses gravures et sculptures sur os, sur bois de cervidés, sur ivoire et sur pierre.

Ce sont là aussi, pour de Quatrefages, des tribus d'origine Nord-asiatiques mais qui, n'ayant pas eu le même point de départ, n'ayant pas suivi les mêmes routes, pénétrèrent plus tardivement, après s'être modifiées chemin faisant, sous l'action des milieux différents (1).

Ce type ethnique a persisté à travers les âges dans une descendance bien plus nombreuse que la race précédente. On en retrouve de multiples représentants dans les sépultures qui datent de la période néolithique. Les grottes sépulcrales naturelles ou artificielles et les cryptes mégalithiques ont donné des restes de cette race dans vingt départements français. "Leurs stations disséminées en des provinces très éloignées les unes des autres, dit M. Hervé, témoignent qu'ils forment encore en ce moment (période néolithique), sinon la masse principale de la population, du moins un substratum ethnique d'une réelle importance (2)." Ce type a donc persisté en tant que race pendant la période néolithique.

Le Dr E. Hamy avait déjà retrouvé ce type ethnique dans la sépulture néolithique de la caverne, de l'homme mort, à Saint-Pierre-des-Tripiés, mais modifié par le croisement avec une ou plusieurs autres races nouvelles. Il a de

(1) De Quatrefages. — Introduction à l'histoire des races humaines, p. 138, Paris, 1887.

(2) Hervé. — Distribution en France de la race néolithique de Baumes-Chaudes, Cro-Magnon (*Revue mensuelle de l'Ecole d'anthropologie de Paris*, 4^e année, avril, p. 122, 1894).

plus montré la persistance de ce même type en Picardie, en Normandie, dans l'île de France, en Bourgogne, dans la Suisse romane, dans les populations basques primitives, à Peyrehorade, à Zarans de St-Jean de Luz. Le Dr Hamy serait disposé à rattacher à ce type les Ibères et les Aquitains des premiers temps de notre histoire, les Berbères du Djurjura et de la petite Kabylie pour arriver jusqu'aux Guanches des Canaries qui sont relativement modernes. Le premier, il a fait remarquer la ressemblance profonde qui existe dans l'ossature des anciens Guanches et celle des Magdaléniens de l'époque du renne (1).

Broca avait reconnu aussi ce type dans diverses sépultures de la période néolithique, notamment dans l'une des deux formes ethniques provenant des grottes artificielles de Petit-Morin (Marne) fouillées par le baron J. de Baye (2).

Le Dr Verneau a pu confirmer en tout point les vues du Dr Hamy, en ce qui concerne les anciens Guanches des Canaries. Il a de plus retrouvé des représentants des descendants de

(1) de Quatrefage et Hamy. — *Crania ethnica*, p. 89-98, Paris, 1882.

Hamy. — *Bull. Soc. ant. de Paris*, 2^e série, t. IX, p. 813-815, 1874.

Hamy. — La race de Cro-Magnon et ses affinités ethniques (*La Gaule avant les Gaulois*, par Al. Bertrand, 2^e édit., p. 287-300). Paris, 1891.

(2) Broca. — Sur les crânes des grottes de Baye. (*Bull. Soc. d'ant.*, p. 28, année 1875).

cette seconde race fossile dans des sépultures de la période néolithique et de l'âge du bronze en Espagne (1).

M. le Dr Jacques a reconnu, de son côté, des représentants du type de cette race dans les ossements provenant des nécropoles de la période néolithique et de l'âge du bronze dans le massif de l'Argar, entre Alméria et Carthagène, ossements recueillis par nos ingénieurs H. et L. Siret (2).

Enfin, en Belgique, le professeur Houzé a pu constater la survivance de ce type dans les grottes sépulcrales néolithiques d'Hastiére, près de Dinant, associé là avec différents types ethniques.

Evidemment d'autres races ont pu pénétrer en Europe pendant l'ère quaternaire. Tel aurait été le type à tête ronde (brachycéphale) de la Truchère, celui représenté par le crâne de Nagy-Sap et encore celui des niveaux supérieurs de Grenelle. Mais l'âge qu'il faut assigner à ces crânes est fort discuté. Pour beau-

(1) Verneau. — La race de Cro-Magnon, ses migrations, ses descendants (*Revue d'ant.*, 3^e série, t. I, p. 10-24. Paris, 1886).

(2) Dr Jacques. — Ethnographie préhistorique dans le Sud de l'Espagne. (*Bull. Soc. d'anthropologie de Bruxelles*, 1888.)

H. et L. Siret. — Les premiers âges du métal dans le Sud-Est de l'Espagne (Anvers, 1887).

Dr Jacques. — Les races préhistoriques de l'Espagne (*Congrès int. d'ant. et d'arch. préhist.*, 10^{me} session, p. 441, Paris, 1889).

coup, ils dateraient, au plus, de la période néolithique, notamment ceux de Grenelle et de la Truchère.

En tout état de cause, si ces types crâniens datent de l'ère quaternaire, leur rôle ethnique a été très effacé et ils n'ont gagné une importance ethnique qu'à partir de la période néolithique.

IV.

Nous entrons dans l'ère actuelle, qui débute par la *période néolithique* ou de la *pièrre polie*. Comme nous l'avons vu, les descendants des Chasseurs de rennes quaternaires étaient encore disséminés dans un grand nombres de points de nos régions. Mais voilà qu'au milieu de ces populations clairsemées apparaissent de nouveaux types ethniques. Ceux-ci ne sont pas arrivés comme leurs prédécesseurs par petits groupes ou par familles isolées, mais en bandes nombreuses. L'invasion de ces peuplades néolithiques se fit vraisemblablement en plusieurs poussées, plus ou moins espacées à travers cette longue succession de siècles qui représentent chez nous la période néolithique. Certains auteurs pensent que les poussées successives des envahisseurs appartenaient à des races différentes quoiqu'ayant la même civilisation. Elle serait la raison de l'existence de ce fouillis de types ethniques, si difficile à débrouiller dès cette période néolithique. D'autres, au contraire, croient que les Néolithiques envahisseurs appartenaient à une seule et même race nouvelle, qui vint se superposer aux anciens habitants

de nos régions. Par des croisements multiples des nouveaux venus avec les autochtones seraient nés ces types et sous-types composites, produits de métissages à divers degrés.

Quoi qu'il en soit, pendant la période néolithique, une race à caractères ethniques, bien différents des *Primitifs* et des *Chasseurs de rennes* quaternaires, émigra chez nous.

Les hommes appartenant à celle-ci étaient de petite ou de moyenne taille, à tête ronde (brachycéphale) à front élargi vers le haut, à face harmonique, à pommettes rugueuses, à mâchoire supérieure avançante (prognathie), à ouverture nasale assez large, à humérus ayant souvent la cavité de l'olécrâne perforée, à fémur sans ligne apre à colonne, à tibia triangulaire.

Avec MM. G. de Morillet, Hamy, Hervé, Hovelacques, Verneau, Houzé et d'autres, nous pensons que ce nouveau type ethnique est apparu chez nous dans les premiers temps néolithiques. Ce sont : le *type celtique* de Broca, les Celtes de beaucoup d'anthropologie, etc., (1), la *race de Furfooz*, la *race d'Orrouy* (petite localité près de Crepy, France), de Hamy, et encore les *Brachycéphales néolithiques* de Hervé. Ce dernier auteur ne reconnaît qu'une seule race à tête courte comme élément ethnique nouveau dans toute la période néolithique. Le fouillis de types dont il a été question plus haut ne serait que le résultat de croisements

(1) Lagneau. — *Encyclopédie des sciences médicales*. — Article : *Celtes*.

entre les autochtones à crânes longs (dolichocéphales) et les envahisseurs à tête courte (brachycéphales). Il en serait dérivé au moins quatre sous-types : les deux types ancestraux plus ou moins atténus, un troisième à tête encore ronde mais accusant des rapports plus ou moins éloignés avec le type à tête longue, c'est le type dit *sous-brachycéphale* et un type à tête ni longue, ni large (*mésaticéphale*) (1).

M. Philippe Salmon (2) a fait le dénombrement des crânes néolithiques recueillis en "Gaule" dans 140 gisements. L'inventaire porte sur 688 crânes. Il y en a 57,7 % de longs, 21,1 % de moyens et 21,2 % de courts. Le nombre de points atteints par l'influence brachycéphale est de 84 sur 140, c'est-à-dire 60 %. Les 40 % qui n'ont pas eu de trace de pénétration brachycéphale, se trouvent dans toute la partie de la France située à l'Occident d'une ligne s'étendant à peu près de l'embouchure de la Seine aux sources de la Garonne, sauf une petite éclaboussure en Bretagne (Crozon), nous dit M. Hervé. Au contraire, d'après le même auteur, toute la région comprise à l'Est de cette ligne, du Nord au Midi, nous montre des descendants de l'ancienne race des *Magdaléniens*, associés à des Brachycéphales (crânes courts).

(1) Hervé. — *Les Brachycéphales néolithiques* (*Revue mensuelle de l'Ecole d'ant. de Paris*, t. IV, 1894 ; t. V, 1895).

(2) Ph. Salmon (*Revue mens. de l'École d'ant. de Paris*, t. V, 1895).

Nous possédonns en Belgique des restes de ces trois types de *Brachycephales néolithiques* recueillis en France.

Les vrais brachycéphales du *type dit de Grenelle* sont représentés par les ossements recueillis par MM. Arnold et Soreil, dans la grotte de Sclaigneaux, près de Namur (indice moyen 87,3), le crâne du trou Rosette (indice 86), près de Furfooz, découvert par M. Ed. Dupont, cinq crânes des grottes d'Hastière (indice moyen 86,2), près de Dinant, étudiés par Houzé.

Les *sous-brachycéphales* ont comme représentants le n° 2 du trou du Frontal à Furfooz (indice 81,4), les crânes du trou Madame à Bouvignes, ceux de la caverne de Chauvaux, près de Rivièvre, qui étaient associés à un type très dolichocéphale, quelques-uns des grottes d'Hastière. J'y rapporte ceux de l'Abri-sous-roche de Sandron (Huccorgne) au nombre de 15 (indice moyen 80,86). J'ai retrouvé ce type plus métissé dans le gisement de la Préalle (Lincé), près de Chanxhe sur l'Ourthe et à la grotte "al Wesse" à Petit-Modave, sur le Hoyoux.

Dans les cavernes d'Hastière, sur trente-trois crânes mesurés par le docteur Houzé (1), le plus grand nombre se rangent avec le type n° 1 de Furfooz (indice moyen 79,80). Je rapporte aussi à ce type deux crânes de l'Abri-sous-roche Sandron.

(1) Note préliminaire sur les crânes néolithiques d'Hastière (*Soc. d'anthropologie de Bruxelles*, juillet, 1889).

Ces *types et sous-types* néolithiques de *Brachycéphales* plus ou moins purs se sont maintenus dans nos régions, malgré les apports multiples d'éléments ethniques nouveaux avec une persistance remarquable. Ils ont continué à former le fond de la population de ce qui devint plus tard la Gaule des historiens. Mais, au point de vue historique, ils sont confondus sous des noms appartenant à des peuples d'autres races, qui envahirent successivement notre pays dans les temps historiques.

César a bien remarqué ce fait dans ses *Commentaires de la guerre des Gaules*. Il dit : "Dans toute la Gaule, il n'y a que deux classes qui soient comptées pour quelque chose et considérées, car pour le *bas peuple* il n'a guère que le rang d'esclave, n'osant rien par lui-même et n'étant admis à aucun conseil. La plupart accablés de dettes, écrasés d'impôts ou en butte aux violences des grands, se mettent au service des nobles qui exercent sur eux les mêmes droits que les maîtres sur les esclaves. De ces deux classes l'une est celle des druides, l'autre celle des chevaliers (1)." Nous avons tout lieu de croire que César désigne par bas peuple, les autochtones représentant les descendants de nos Néolithiques.

Le Dr Houzé (2) et moi nous considérons les

(1) C. Julii Cæsarini Commentarii de Bello Gallico, liber VI, caput XIII, trad. d'Artaud, revue par H. Lemaistre. — Paris, Garnier frères.

(2) Dr E. Houzé. — Compte-rendu du 7^e Congrès arch. et hist. de Belgique, p. 182, Liège 1890.

Néolithiques *sous-brachycéphales* belges, dont nous avons le type si bien représenté, à l'abri sous-roche Sandron et le type *mésaticephale* des grottes d'Hastière et de Furfooz comme produits de métissage des descendants des *Chasseurs de rennes* avec les *Brachycéphales néolithiques* et comme représentant les formes ancestrales de notre *type wallon*.

D'où nous venaient ces Néolithiques ?

M. G. de Mortillet (1) pense qu'ils étaient originaires de la région qui constitue aujourd'hui l'Asie-Mineure, l'Arménie et le Caucase.

M. Alexandre Bertrand (2) nous montre ces hordes pénétrant par deux voies différentes. Les unes vinrent par le Nord-Est en suivant les côtes septentrionales de l'Europe; les autres, après s'être arrêtées dans les environs du Caucase et de la mer Noire, dans les grandes plaines de la Pologne et des massifs des Carpates et des Balkans, remontèrent le Danube pour se rendre ensuite dans nos régions.

Le prof. Hervé (3), en se basant sur la répartition des gisements de *brachycéphales néolithiques*, admet aussi que ceux-ci ont envahi la Gaule par deux voies. Les uns auraient pénétré en France par la Belgique en suivant les vallées

(1) G. de Mortillet. — *Le Préhistorique*, 2^e édit., p. 614. — Paris, 1885.

(2) Al. Bertrand. — *La Gaule avant les Gaulois*, p. 189, 2^e éd. — Paris 1891.

(3) Hervé. — *Les Brachycéphales néolithiques (Revue mens. de l'Ecole d'anth. de Paris)*, 5^e année, n° 1, p. 25, 1895.

de la Meuse, de la Marne, de l'Aisne et de l'Oise, après avoir passé par la trouée de l'Ardenne. Les autres seraient venus par le massif Alpin, entrant d'une part en Suisse, de l'autre en France, par la vallée du Rhône, par l'Isère et la Drôme. Peut-être, ajoute Hervé, d'autres invasions ont pu se faire encore entre la Meuse et le Rhône par la vallée de la Moselle et la trouée de Belfort et le cours du Doubs.

Ces *Néolithiques*, qu'ils appartinssent à un seul ou à plusieurs types ethniques, importèrent avec eux la même civilisation nouvelle au milieu de nos peuplades sauvages autochtones, dont les mœurs étaient jusque là très semblables à celles des Esquimaux ou des Samoëtes actuels. Pasteurs, ils amenèrent chez nous les animaux domestiques: le chien, le cheval, la chèvre, le mouton et le porc; puis ils domestiquèrent dans la suite les bœufs et les chevaux indigènes, encore sauvages. Agriculteurs, ils introduisirent chez nous la culture des céréales. Nous leur devons aussi l'art du tisserand et celui du potier.

Les *Néolithiques* utilisaient encore la pierre pour en faire des instruments de travail ou des armes, mais ils savaient de plus la polir. Cette industrie du polissage des haches de pierre fut si caractéristique que beaucoup d'archéologues ont donné son nom à la période.

Quelques-uns de nos vieux ancêtres vont partager avec les troglodytes autochtones les cavernes naturelles pour s'en faire des demeures; d'autres se creusent à coups de pioches des maisons souterraines dans les

roches tendres ; d'autres, et c'est le plus grand nombre, se construisent des habitations en plein air. Ici, ce sont des cabanes groupées en bourgades, comme MM. De Puydt (1) et Davin en ont rencontrées en Hesbaye et en Campine ; là, ce sont de véritables camps retranchés (camp d'Hastedon, près de Namur, camp de Furfooz, etc.), avec des enceintes fortifiées par des murs en pierre sèche et des fossés. Ou bien encore, ils élèvent de véritables constructions en bois au milieu des marais ou sur le bord des lacs (cités lacustres suisses). D'autres encore s'établirent sur les berges des fleuves au bord de la mer où leurs débris de cuisine accumulés forment ces monticules que nous connaissons sous le nom danois de "Kjoekkenmoeddings" (côtes de Danemark et côtes de Portugal à Mugem).

Ce sont encore ces ancêtres de notre *type wallon* qui ont élevé dans toute l'Europe ces grandes pierres dressées : les *menhirs*, les *alignements* (Carnac), les *cromlechs*, qui sont des monuments commémoratifs. Ce sont eux qui ont construit ces édifices que l'on appelle *dolmens* et *allées couvertes*, composés de gros blocs de rocher, ou de dalles en pierre dressées verticalement et supportant d'autres dalles horizontales formant plafond. L'intérieur est composé d'une ou plusieurs chambres avec une entrée précédée d'un vestibule. On compte en

(1) De Puydt. — *Bull. Soc. d'ant. de Bruxelles*, t. VII, VIII, IX, X, 1889-1892.

France plus de 3000 *dolmens*. Nous en possérons deux beaux exemplaires à Wéris, près de Barvaux. Ce sont là des monuments funéraires.

Nos *Néolithiques* avaient d'ailleurs le culte des morts poussé à un très haut degré. Nous les voyons ici en Belgique s'emparer de presque toutes les grottes naturelles pour en faire des sépultures ou des ossuaires : le trou du Frontal et le trou Rosette à Furfooz, sur la Lesse, les grottes d'Hastière, près de Dinant, le trou Madame à Bouvignes, la caverne de Chauvaux près de Rivières (Namur), la grotte de Sclaigneaux (Namur), le trou al'Wesse à Petit-Modave sur le Hoyoux, l'ossuaire de l'abri-sous-roche Sandron, à Huccorgne sur la Méhaigne, l'ossuaire de la Préalle (Lincé), près de Chanxhe-sur-Ourthe, etc., etc. Quand les roches des régions qu'ils habitaient, étaient assez friables, ils les creusaient pour en faire des cryptes funéraires aussi bien que des habitations (grottes artificielles de Petit-Morin, en Champagne). On leur connaît aussi des monuments mixtes : cavernes, naturelles ou artificielles, dont l'entrée est formée d'un vestibule en dalles. Là enfin, où le pays ne comporte pas ces sortes de tombeaux, ils les remplissaient par ces constructions gigantesques : les *dolmens* et les *allées couvertes* (Bretagne).

Très longue fut cette période où nos ancêtres néolithiques restèrent isolés en Europe avec cette civilisation dite de la *pierre polie*. Elle se prolongea chez nous bien avant dans les temps historiques, alors que florissaient déjà dans d'autres régions les belles civilisations de l'Egypte et de l'Assyrie.

Tel est l'état actuel de nos connaissances sur les origines préhistoriques de notre *type wallon*. Si des points de détail nombreux sont encore obscurs, nous possédons cependant un faisceau de preuves matérielles nous permettant d'affirmer que nos vieux ancêtres avaient déjà pris possession de ce sol qu'ils ne devaient plus quitter et qui est aujourd'hui la Belgique, dans ces temps reculés, sur lesquels l'histoire écrite reste muette, et que l'on appelle la *période néolithique*. A l'opposé de leurs prédecesseurs, ils ne sont pas entrés dans nos régions en sauvages et n'y ont pas vécu en sauvages. Peuples pasteurs et agriculteurs, ils sont arrivés avec une civilisation relativement avancée qu'ils ont imposée aux autochtones, et qu'ils ont maintenue pendant des siècles.

V.

Selon un grand nombre d'archéologues, il n'y a pas eu à proprement parler d'âge du bronze chez nous, comme en Scandinavie ou en Hongrie (1).

Il y eut encore moins, à cette époque, apport de nouveaux éléments ethniques avec mouvement d'émigration de nouveaux peuples sur notre sol. Tout au moins au début, le bronze

(1) Lire sur ce sujet : Ch. J. Comhaire. — Les premiers âges du métal dans les bassins de la Meuse et de l'Escaut (*Bull. Soc. d'ant. de Bruxelles*, t. XIII, 1894-1895).

fut importé au milieu de nos populations néolithiques par petite quantité et par des colporteurs ambulants.

Alexandre Bertrand pense que l'introduction du bronze chez nous, correspond aux temps indubitablement historiques : " C'est à cette époque où les Phéniciens, puis bientôt les Hellènes vont chercher l'étain aux Cassitérites, où s'élève à Jérusalem le temple de Salomon, où Athènes est fondée et où Rome va l'être. "

" Les populations historiques dont les Phéniciens et les Hellènes ont connu le nom, les Ibères et les Ligures ou Ligyens ont déjà pris possession de nos régions méridionales. Les Celtes commencent à se montrer. Mais la Gaule reste un pays fermé et continue à faire partie des *terrae incognitae* d'Hérodote " (1).

VI.

Mais voilà qu'à partir du XIV^e ou XIII^e siècle avant notre ère, s'avancent de nouvelles poussées de peuplades à nouveaux éléments ethniques. " Elles avaient pris possession de la Thrace, de l'Illyrie, de la Germanie méridionale, pénétrant jusqu'en Italie par la voie d'Aquilée et du Brenner, laissant des essaims, chemin faisant au sein des montagnes (Carpates, Balkans, Bohême et dans les vallées adjacentes) " (2). Tandis que d'autres tribus sœurs,

(1) Al. Bertrand, loc. cit. p. 190.

(2) Al. Bertrand, loc. cit. p. 206.

dit le même savant archéologue, remontaient le Dniéper, laissant quelques-uns des leurs en Lithuanie, passaient la mer et s'établissaient en Danemarck et en Suède, et se superposaient là aux *Néolithiques*. C'étaient des tribus pastorales et agricoles, connaissant l'usage du fer aussi bien que du bronze. Les premières hordes auraient quitté l'Asie-Mineure et les bords de la mer Noire 1600 ou 1500 ans avant J.-C. La plupart, comme les *Néolithiques*, auraient suivi la voie du Danube ; quelques-unes ont pu pénétrer par mer pour aborder aux embouchures du Pô et quelques autres encore seraient remontées vers le Nord, en suivant les rives du Dniéper. On ne sait à quelle époque précise ces hordes pénètrent pour la première fois dans nos régions, probablement pas avant le IV^e siècle avant notre ère (1).

Ces nouveaux envahisseurs appartenaient à un nouveau type ethnique. Nous le trouvons pour la première fois dans les tumulus du bel *âge du fer* de la célèbre nécropole d'Hallstatt en Autriche.

Les hommes de cette race sont de haute taille, à tête allongée (*dolichocéphale*), à face étroite (*sténoprosope*), à nez mince (*leptorrhinien*). Ils ont le bas de la face, surtout la région sous-nasale, proéminente (*prognathe*), la partie postérieure du crâne (écaillle de l'occipital) saillante, les cheveux et les yeux clairs, comme les historiens nous l'apprendront dans la suite.

(1) Al. Bertrand : loc. cit., p. 257 et p. 361.

Archéologues, anthropologistes et historiens, ont donné à ces premiers peuples historiques de nos pays des noms très différents, qui ont amené la plus grande confusion. Cette confusion s'est d'autant plus accentuée que des noms différents ont été donnés par les historiens à des peuplades politiquement, géographiquement et même chronologiquement différentes, mais qui appartaient au même type ethnique. Ce sont les Gaulois de César, les Germains de Tacite, les Indo-Européens et plus spécialement les Celtes d'Arbois de Jubainville (1), les Celtes d'Alexandre Bertrand, les Kymris d'Amédée Thierry (2), etc. Du côté des anthropologistes, ce sont les Gaulois de Broca les Anglo-Saxons de Davis et de Thurnam, le type germanique de Hölder, le type de Bel-Air de His et de Rütimeyer, les dolichocéphales leptoprosopes de Kollman, etc. Récemment, le Pr Houzé (3), pour éviter cette confusion et tout conflit entre anthropologistes, archéologues et historiens, a proposé d'appliquer pour cette race la terminologie suivie pour les races préhistoriques dans les *Crania ethnica* de MM. de Quatrefages et Hamy et de l'appeler : le *type de Hallstatt*.

Quoi qu'il en soit et quel que soit le nom que l'on donne à ces peuplades, ce sont elles qui,

(1) Arbois de Jubainville. — *Les habitants primitifs de l'Europe*, 2^e éd., t. I. — Paris, 1889.

(2) Amédée Thierry. — *Histoire de Gaulois*. — Bruxelles, 1842.

(3) Dr E. Houzé. — *Compte-rendu du 7^e Congrès arch. et hist. de Belgique*, p. 181. — Liège, 1890.

à un moment donné, se superposèrent à nos populations néolithiques et les englobèrent pour former avec elles la Gaule des historiens (1).

Les nouveaux venus constituaient dans cette Gaule l'aristocratie militaire et religieuse, dont parlait César dans le passage cité plus haut ; tandis que les descendants de nos Néolithiques représentaient vraisemblablement le bas peuple, les artisans, les agriculteurs et les soldats.

Il y a dans la salle gauloise du musée de St-Germain, en France, plusieurs tombes restituées, provenant des fouilles de M. Fourdrignier, appartenant à une population qui occupait la Champagne au moins 250 ans avant notre ère. Dans l'une, un guerrier est couché entre les roues de son char et au dessus se trouvent les restes d'un second squelette humain. Le guerrier appartient au type de Hallstatt et l'autre est un brachycéphale (crâne court). Le Dr Hamy (2) avec certains archéologues y voit un chef gaulois et son serviteur sacrifié avec lui pour l'accompagner dans la tombe. Le Gaulois est le nouveau venu ; le serviteur est le descendant des Néolithiques, l'asservi. Nous aurions, dans cette tombe, l'heureuse fortune de rencontrer réunis les deux types ethniques dont nous nous occupons. Malheureusement, il y a encore place, paraît-il, pour le doute. Il se pourrait, me dit

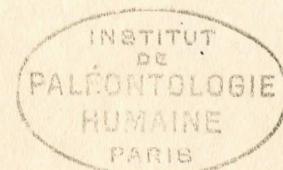
(1) Lire sur ce sujet le savant article de A. Bequet : La Belgique avant et pendant les invasions des Francs (*Annales Soc. arch. de Namur*, t. XVII, 1888).

(2) Hamy.— Compte-rendu du 7^e Congrès arch. et hist. de Belgique, p. 186. — Liège, 1890.

M. G. de Mortillet, que l'individu à tête courte proviendrait d'une sépulture postérieure et indépendante de la première.

Cependant, il semble démontré que ce sont les descendants du type de Hallstatt qui envahirent nos régions par poussées successives aux diverses périodes de l'histoire, sous des noms différents. D'une façon générale, ils sont désignés par les historiens sous le nom de Barbares. Ce sont encore les Burgondes, les Goths, les Vandales, les Normands, et à partir du V^e siècle de notre ère, ce sont les Francs ou Mérovingiens. Parmi les barbares de l'histoire, les Huns seuls n'appartiennent pas à ce type ethnique. Celui-ci s'est maintenu chez nous depuis cette époque jusqu'aujourd'hui soit singulièrement pur, soit fortement métissé par croisements avec l'ancien type ethnique autochtone ou d'autres éléments nouveaux. C'est le *type germanique* des auteurs, c'est notre *type flamand*.

“ Dans tous les auteurs anciens, dit M. G. de Mortillet, les Galates, les Gaulois, les Germains et les Francs sont uniformément représentés comme vigoureux, forts, grands, blonds, aux yeux bleus, à la carnation claire. Ils ont les mêmes caractères ; s'ils différaient entre eux, ils formaient tout au moins un groupe ethnique dont les divers éléments avaient les plus grands rapports. Non seulement Galates et Gaulois, d'une part, Germains et Francs, tribus germaniques, d'autre part, se ressemblaient de manière à se confondre par les caractères physiques, mais encore par les caractères moraux et par les habitudes... ”



“ L'histoire ne parle que d'eux parce qu'ils étaient à la tête des armées, des envahisseurs, parce qu'ils dominaient les populations des pays qu'ils occupaient. Mais au-dessous d'eux, il y avait des populations plus ou moins autochtones, attachées au sol, qui ne quittaient pas les régions qu'elles habitaient, populations toujours soumises par les envahisseurs et les vainqueurs; populations qui ne faisaient pas parler d'elles, qui restaient inconnues et innommées. Elles constituaient pourtant les véritables populations de chaque pays (1). ”

Ce type de Hallstatt (type germanique) a été rencontré dans des tumulus du premier âge du fer dans le Châtillonais, en Champagne, aux environs de Paris, puis dans des sépultures gauloises et dans ces nombreux cimetières francs de Normandie, de Picardie, etc., dans les sépultures mérovingiennes de Chelles et de Champlien (Broca), dans celles de la Seine Inferieure (Hamy) et de Liverdun (Collignon). Ce sont là, dit le docteur Hamy (2), comme autant de dépôts apportés par les flots successifs de populations montant les unes après les autres à l'assaut du monde occidental. Ce même type ethnique, nous le retrouvons, avec ces mêmes caractères anatomiques exagérés dans nos nombreux cimetières francs de la Belgique, notamment à

(1) G. de Mortillet. — Compte-rendu du 7^e Congrès d'arch. et d'hist. de Belgique, p. 187, Liège, 1890.

(2) Dr Hamy. — Compte-rendu du 7^e Congrès d'arch. et d'hist. de Belgique, p. 185, Liège, 1890.

Spienne, à Armignies, à Wancennes, à Anderlecht, etc.

VII.

Avec le Dr Houzé, nous divisons la Belgique actuelle, au point de vue ethnographique, en trois régions : la zone flamande (Limbourg, Flandres, Anvers), la zone wallonne (Luxembourg, Liège, Namur et Hainaut) et la zone mixte (Brabant). Suivons, avec Houzé, l'influence relative de nos deux types ethniques fondamentaux dans nos différentes provinces.

C'est dans le Limbourg que l'on trouve le type de Hallstatt ou type germanique le moins altéré, comme taille, conformation du crâne, couleur des cheveux et des yeux. Nous voyons ces caractères s'atténuer de l'Est à l'Ouest dans la zone flamande, depuis le Limbourg jusqu'à la Flandre occidentale, en passant par la province d'Anvers et par la Flandre orientale. Le métissage, avec les anciens autochtones brachycéphales, est plus accentué et plus fondu dans ces dernières. On a retrouvé cependant un noyau des descendants de ces Brachycéphales néolithiques presque pas atteint à Saaftingen, en Zélande.

Le Dr Houzé a fait le relevé de la taille moyenne pour les levées de milice de 1880, 1881, 1882, portant sur 35.416 hommes. La zone flamande donne une moyenne de taille de 1^m661 et dans celle-ci le Limbourg tient la tête avec une moyenne de 1^m666. Tandis que dans la zone wallonne, cette moyenne tombe à 1^m648, pour se relever à 1^m660 dans la zone mixte.

Les descendants des Brachycéphales néolithiques ont mieux résisté, en Wallonie, à l'influence des envahisseurs, grâce à la topographie du pays, quoiqu'ils aient été les premiers à en subir le contact. L'archéologie et l'histoire nous montrent que les envahisseurs du type germanique y firent cependant de longs et persistants séjours. Nous savons notamment que la province de Namur a été fortement germanisée en suite des invasions successives des Francs, qui s'y établirent. Mais il y eut là, nous dit Houzé, plutôt juxtaposition des deux types ethniques, qu'un véritable mélange comme dans la zone flamande. Il croit avoir observé que le type des descendants des Francs s'est maintenu surtout dans les vallées de la Meuse et de ses affluents, alors que le type brachycéphale néolithique brun, trapu et de petite taille, s'est conservé plus pur dans les montagnes et sur les plateaux où leurs ancêtres s'étaient réfugiés devant l'invasion. C'est au surplus cette province qui nous donne la moyenne de toute la Belgique au triple point de vue de la forme de la tête (*indice céphalique*), de la coloration des cheveux et des yeux.

La province de Luxembourg offre une forte proportion d'individus de taille relativement élevée à tête arrondie, indiquant par ces caractères mixtes qu'il y eut là de nombreux croisements entre les deux types primitifs. A ce point de vue, le Dr Houzé nous fait remarquer la ressemblance ethnique des Luxembourgeois avec les Lorrains.

Le Hainaut a donné à Houzé le minimum de

taille. Dans le relevé cité plus haut, il trouve 59,11 % de taille en dessous de la moyenne du royaume qui est de 1^m655, alors que le Limbourg en a 55,60 % au-dessus. Il a recueilli 26,50 % de tailles en dessous de 1^m60, tandis que pour toute la Wallonie, il y en a seulement 21,68 %. Houzé croit, fort judicieusement, que cet abaissement de la taille n'est pas ici un caractère ethnique, mais est le résultat du travail prémature des enfants dans les mines, déterminant des arrêts dans le développement. D'autre part, on sait qu'il y a plus d'exemptions pour *défaut de taille* dans la zone flamande que dans la zone wallonne, où cependant la taille moyenne est plus petite. Je considère avec Houzé comme d'ordre pathologique ces tailles en dessous de 1^m55. Elles sont le corollaire de la misère, de l'alimentation insuffisante, des constitutions faibles, du travail prémature des enfants, de la scrofule, etc., etc.

Quant à la province de Brabant, elle comprend deux arrondissements flamands et un wallon et la capitale est cosmopolite. A tous les titres, elle forme une zone mixte (1).

(1) J'ai tiré ces données sur l'ethnographie actuelle de la Belgique des beaux travaux du Dr Houzé, le savant et sympathique professeur d'anthropologie de l'Université de Bruxelles, notamment de : Indices céphaliques des Flamands et des Wallons. (*Bull. de la Soc. d'anthropologie de Bruxelles*, t. I, 1882.) — Comparaison des indices céphalométriques et craniométriques. Indices céphaliques de Belgique. (*Bull. de la Soc. d'ant. de Bruxelles*, t. V, 1887.) — La taille, la circonférence

Il est évident, comme l'a fort bien dit Houze, que la question de nos origines ne peut être exclusivement ramenée à ces deux types ancestraux : le Brachycéphale néolithique et le type de Hallstadt ou germanique. Nos populations actuelles sont le résultat des croisements des métissages à tous les degrés de toutes les races qui se sont établies sur notre sol depuis le début de l'ère quaternaire jusqu'aujourd'hui. C'est ainsi que nous rencontrons à Anvers et surtout à Bruges au milieu de nos Flamands aux cheveux et aux yeux clairs, des individus au teint basané, aux cheveux noirs et aux yeux foncés rappelant leurs attaches espagnoles. Quelquefois, nous voyons aussi réapparaître tout à coup au milieu de nous, par voie atavique, chez un sujet isolé, le type des *Primitifs* ou des *Chasseurs de rennes* des temps quaternaires. Mais, parmi toutes les races qui se sont fixées sur notre sol, il en est deux qui ont eu une prépondérance marquée : les Brachycéphales néolithiques belges et le type germanique ou de Hallstadt. Or, comme Houzé l'a si judicieusement fait remarquer : *un type de race qui prédomine dans une contrée donne à la population sa physionomie spéciale.* C'est ce que nous avons en Belgique : le *type wallon* prédomine en Wallonie, dans la zone flamande, c'est le *type flamand*.

thoracique et l'angle xiphoïdien des Flamands et des Wallons. (*Bull. de la Soc. d'ant. de Bruxelles*, t. V, 1887.) — L'indice nasal des Flamands et des Wallons. (*Bull. de la Soc. d'ant. de Bruxelles*, t. VI, 1888.)

Le premier dérive de nos vieux parents préhistoriques de la période néolithique ; le second remonte par sa lignée ancestrale aux temps des premières invasions des représentants du type de Hallstad, c'est-à-dire à quelques siècles avant notre ère.

Cette dualité d'origine, qui se reflète non seulement sur les propriétés physiques, mais encore sur le caractère, sur le tempérament et dans la langue, est la vraie cause de cette sorte d'antagonisme allant souvent jusqu'à l'hostilité entre les Wallons et les Flamands, réunis aujourd'hui dans cette unité politique que l'on appelle la Belgique.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Les crânes sont reproduits *moitié* grandeur naturelle.

Planche I.

A. Crâne masculin de vieillard de la sépulture néolithique de l'abri-sous-roche Sandron (type wallon), vu de face.

B. Crâne masculin adulte provenant de la sépulture franque de Limet (Namur) (type flamand), vu de face.

Planche II.

Respectivement les mêmes crânes (**A**, **B**), qu'à la planche I, vus de profil.

Planche III.

Respectivement les mêmes crânes (**A**, **B**), qu'à la planche I, vus d'en haut (norma verticalis).

C. Un autre crâne plus typique de la sépulture néolithique de l'abri-sous-roche Sandron (type wallon) vu dans la même position que les précédents.



Planche I.

A



Type wallon.

Clichés d'Edouard Dory.



B



Type flamand.

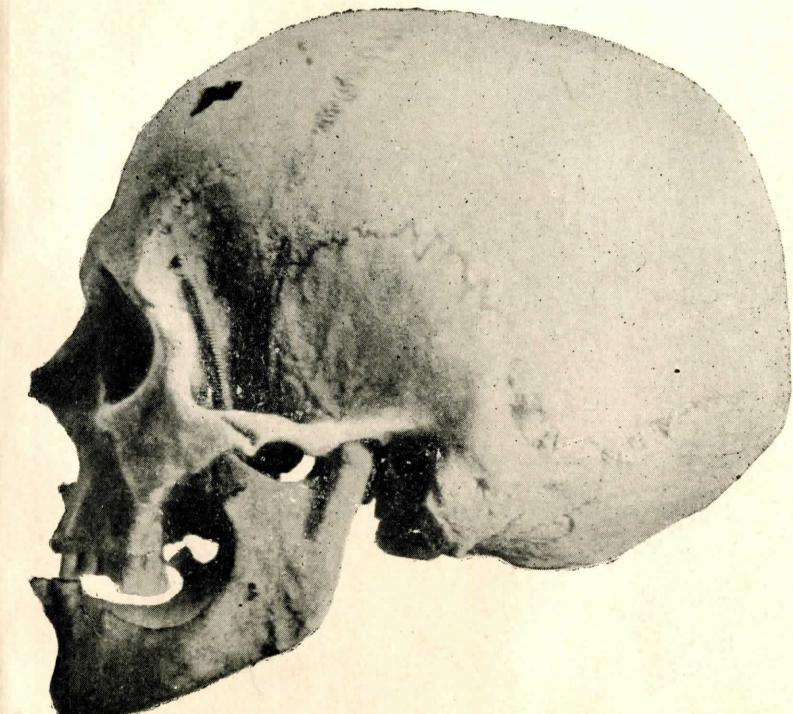


Planche II.

B



A

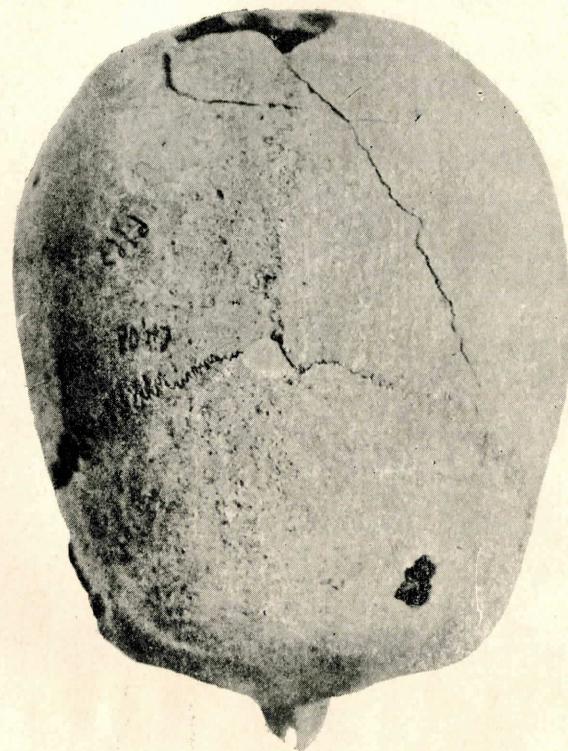


Clichés d'Edouard Dory.



Planche III.

A



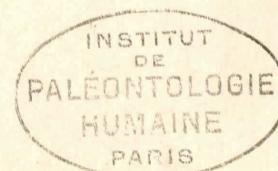
Type wallon.

Clichés d'Edouard Dory.

B



Type flamand.



C



Type wallon pur.

